



# Pointe-Noire

le journal

#3 - Février 2018 - [www.villepointenoire.fr](http://www.villepointenoire.fr)

À LA UNE

## ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !

LA VILLE EN MOUVEMENT

Prochainement,  
une nouvelle aire de jeux  
et de détente aux Plaines  
p5

VIE CULTURELLE

Miss Pointe-Noire 2017  
p11

AVANT-PREMIÈRE

Visitez le nouveau complexe  
culturel et artistique (CCA)  
p12



**HÔTEL-DE-VILLE**

Place de la Liberté  
97116 Pointe-Noire  
Tél : 0590 98 01 04  
Fax : 0590 98 00 88

**Horaires d'ouverture**

> Lun / Mar / Jeu :  
7h30 - 12h30 et 14h - 17h  
> Mer / Ven : 7h30 - 13h

[www.villepointenoire.fr](http://www.villepointenoire.fr)

 Ville de Pointe-Noire 97116





# Rétrospective en images 2017



Vin d'honneur



Commémoration du 11 novembre 2017



Carnaval des enfants



Marché BÒ KAZ



Partir en Livre



Remise des récompenses aux bacheliers



Fête de la famille



Fête de Pointe-Noire



Victoire de l'EDO

## Sommaire



- p. 2 : TEMPS FORTS**
- p. 3 : LE MOT DU MAIRE**
- p. 4 : À LA UNE**
- p. 5 : VILLE EN MOUVEMENT**
- p. 7 : VIE SCOLAIRE**
- p. 8 : EMPLOI / SOLIDARITÉ**
- p. 10 : VIE SPORTIVE**
- p. 11 : VIE CULTURELLE**
- p. 12 : AVANT-PREMIÈRE**



## Bienvenue chers concitoyens en 2018 !

Les premiers mots seront pour souhaiter, en mon nom et celui de la municipalité, à chacune et à chacun de vous une bonne et heureuse année 2018. Que celle-ci vous apporte joie, bonheur et réussite dans vos projets.

Cette nouvelle année se construit dès maintenant avec l'ardeur et la motivation dont fait preuve l'équipe municipale, sans faillir à la tâche.

En effet, la première tranche des travaux que nous avons programmés est terminée et livrée :

Je pense à l'installation des escaliers métalliques du presbytère, mais aussi aux travaux d'embellissement de notre commune à travers la rénovation du marché et des escaliers de la place cheik anta diop, l'aménagement des trottoirs et la livraison du lotissement de Rédeau et des toilettes publiques...

La liste ne saurait être complète sans citer la livraison prochaine du complexe culturel et artistique de Pointe-Noire.

C'est un magnifique bâtiment qui sera mis au service de la population et qui viendra étoffer l'offre culturelle par des concerts, du cinéma, des expositions mais aussi différentes activités sportives et culturelles.

Cet établissement public se veut l'émanation d'une volonté politique commune de réveiller et de fédérer autour d'un lieu d'effervescence, les talents de demain et de proposer une offre culturelle et cinématographique de qualité en côte sous le vent. Mais la tâche ne s'arrête pas là...

Avec 2018 commence une deuxième tranche de travaux qui doit contribuer, là aussi à redynamiser le tissu économique, social et culturel de notre territoire.

Dans les prochains mois débutent l'aménagement de l'aire de jeux et de détente des plaines ainsi que le plan de rénovation de l'éclairage public, destiné à répondre aux futurs enjeux énergétiques et financiers de notre territoire.

Deux programmes qui me tiennent particulièrement à cœur, à côté des autres chantiers présentés dans ce numéro du journal.

C'est dans un esprit d'échange et de construction mutuelle, que nous avons tissé, avec les deux grandes collectivités que sont la région et le département, les grandes orientations de l'action municipale pour l'avenir.

Bien entendu, le nécessaire développement de nos activités économiques reste l'une de nos principales préoccupations à l'heure où nos enfants découvrent « l'école numérique » par l'apport dans chaque établissement élémentaire de la commune, d'un chariot informatique contenant des tablettes ainsi que d'un tableau numérique et d'un vidéoprojecteur piloté par un ordinateur portable.

Dans ce nouveau numéro de notre journal municipal, vous découvrirez la constance et l'efficacité du travail au quotidien de l'équipe municipale que j'ai l'honneur d'animer grâce au choix que vous avez réalisé d'une politique de progrès, audacieuse, résolument tournée vers un avenir meilleur pour nos concitoyens.

Nous affirmons encore, l'ambition de construire un territoire fort et performant, avec et au service de la population, digne des défis à relever pour les générations futures...une terre unique et solidaire.

### POINTE-NOIRE INFOS

Edition n°3 – Février 2018

**Directeur de publication :**  
Christian JEAN-CHARLES

**Rédaction :**  
Service communication  
Agence Zeste de Com'

**Maquette :**  
Agence Zeste de Com'

**Impression :**  
PRIM imprimerie

**Tirage :**  
3 500 exemplaires.

Le Maire  
Christian JEAN-CHARLES





COOPÉRATION VILLE – DÉPARTEMENT – RÉGION

« Ensemble, on va plus loin »



Investir  
aujourd'hui  
pour  
construire  
la ville  
de demain...

Les communes ont besoin de porter des projets structurants pour se développer, pour se moderniser, pour améliorer le confort et le bien-être de ses administrés.

La ville de Pointe-Noire peut compter sur le soutien des collectivités territoriales pour permettre la réalisation de ces projets. Mme Josette Borel-Lincertin – Présidente du Conseil départemental et M. Ary Chalus – Président du Conseil régional se sont rendus à Pointe-Noire à quelques mois d'intervalle pour effectuer réunions de travail et visites de terrain.

La venue de Mme Borel-Lincertin en mai dernier, a permis de faire le point sur cinq projets de la ville pour lesquels le Conseil départemental va apporter son soutien financier.

Cette aide concerne les travaux de finition et de mise en conformité du marché aux vivres, la rénovation des équipements sportifs, la reprise du revêtement du grand bassin de la piscine communale, la mise aux normes d'accessibilité du CCAS et de l'annexe de la Mairie ainsi que la création d'un chantier d'insertion dans le cadre de la valorisation des vestiges de la distillerie Aubin.

Quelques mois plus tard, en décembre 2017, ce fut au tour de M. Ary Chalus, Président du Conseil régional, de se rendre à Pointe-Noire dans le cadre de la coopération Ville / Région.

Au terme d'une réunion de travail productive et d'une visite sur sites, la Région s'est engagée sur un accompagnement de plusieurs millions d'euros sur ses fonds propres et en subventions européennes pour plusieurs projets majeurs de notre ville, comme le renforcement parasismique des écoles d'Acomat, Mahault et Baille Argent, l'aménagement d'une aire de jeux intégrant le projet de valorisation du site Aubin, la réalisation de la 2ème tranche des travaux de revitalisation du centre-bourg, la rénovation du gymnase, les travaux de rénovation du grand bassin de la piscine et la rénovation de l'éclairage public.

Une réunion de travail tout aussi productive avec le Président de Région.

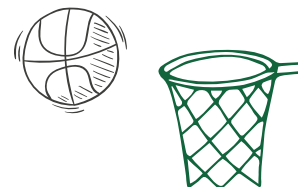




Le site de l'ancienne habitation / sucrerie Aubin

## PROJET

*Prochainement,  
une nouvelle aire de jeux  
et de détente aux plaines*



**D**ans quelques mois, les pointe-noiriens pourront profiter d'une nouvelle aire de loisirs et de détente. Située section des plaines, cette nouvelle aire de jeux et de détente deviendra, à coup sûr, un véritable espace de rencontre et de convivialité.

Le site de l'ancienne habitation / sucrerie Aubin est un lieu remarquable du patrimoine de Pointe-Noire. Le projet d'une nouvelle aire de jeux et de détente, qui bénéficie du soutien financier Etat-Conseil Régional et Conseil Départemental, permettra la construction d'un terrain de tennis, d'un terrain de pétanque, d'un terrain de mini-football, d'un terrain mixte handball / basket / volley et d'équipements de jeux et de détente. Il viendra en complément du site P3S (Parcours Sportif de Santé Sécurisé) déjà installé sur le site qui rencontre un vif succès auprès des habitants du quartier.



Parcours Sportif de Santé Sécurisé (P3S)



*Avez-vous déjà essayé le P3S ?*

**L**e sport, c'est bon pour la santé. Malheureusement, on en pratique de moins en moins faute de temps, de motivation ou de ne pas savoir comment faire. Pour lutter contre les principaux problèmes de santé actuels (diabète, obésité,...), le groupe HTA-Guadeloupe - en partenariat avec le Conseil régional, l'Agence de Santé et les communes volontaires - a installé dans plusieurs villes de Guadeloupe des Parcours Sportif de Santé Sécurisé (P3S).

En accès libre ou sous les conseils d'un professionnel du sport (les mardis, mercredis et jeudis de 17h à 18h), venez faire quelques exercices sur ce parcours de 8 ateliers sportifs, très simples d'utilisation. Un moyen simple de concilier sport et convivialité.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Programme de rénovation de l'éclairage public*

**R**éduire considérablement notre consommation énergétique est devenu une obligation face aux enjeux du réchauffement climatique. Chacun, à son niveau, peut et doit agir ; et c'est dans ce contexte que la Ville de Pointe-Noire a décidé d'engager un geste fort en rénovant l'éclairage public urbain.

Ce projet porté par la Ville et les Fonds Européens et en partenariat avec la Région Guadeloupe, l'ADEME et EDF Archipel Guadeloupe permettra de remplacer le réseau existant par des lampes basses consommation avec un impact direct sur la facture d'électricité de la commune.

**PLUS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIES = MOINS D'EUROS DÉPENSÉS !**





URBANISME



Notre PLU entre dans sa dernière phase

Après plusieurs mois de préparation et de consultation, notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en passe d'être voté. L'enquête publique menée auprès des administrés entre le 19 mai et le 19 juin 2017 était la dernière étape avant la mise en délibération par le Conseil municipal.

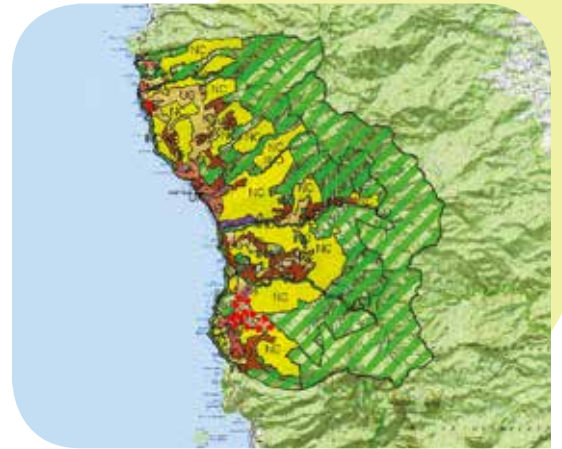
Dans le cadre de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme, relancé en 2014 par l'équipe municipale nouvellement élue, l'enquête publique est une étape importante où les administrés peuvent apporter leurs ultimes réclamations avant le vote définitif. Ainsi comme l'impose la loi, après les phases de concertation, le Maire a prescrit le lancement d'une enquête publique. Un Commissaire enquêteur nommé recevait librement la population entre le 19 mai et la 19 juin 2017.

Au cours de cette enquête, 39 entretiens ont été sollicités, dont un faible nombre était motivé par une demande de modification du futur zonage et de reclassement de parcelles privées.

Le Commissaire enquêteur n'a observé aucune anomalie dans la conception du dossier et a même conclu que celui-ci était bien présenté, clair et richement illustré.

Les 4 grands axes de notre PLU sont :

- Le renforcement du centre bourg, voué à devenir un véritable pôle urbain de la Côte-sous-le Vent.
- Le rôle stratégique attribué au secteur de Guyonneau dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire
- La maîtrise de l'urbanisme par le recentrage du bâti sur certains pôles secondaires structurants comme Baille-Argent, Acomat, Mahault...
- Une hiérarchisation des fonctions urbaines par l'ouverture de nouveaux espaces voués à recevoir des activités bien précises.



LE PLU, C'EST QUOI ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document de planification qui, à l'échelle de la commune, établit un projet global d'aménagement du territoire en s'appuyant sur des choix de développement en termes de démographie, de logements, d'équipements et de préservation des espaces naturels et agricoles.



Après Maria



ACTUALITÉ

Pointe-Noire touchée par Maria

Comme beaucoup de villes de la Guadeloupe, Pointe-Noire s'est Créveillé, le mercredi 20 septembre 2017, consternée par les dégâts causés suite au passage de l'ouragan Maria.

Si aucun blessé, ni aucune victime n'est à déplorer, les dégâts matériels sont considérables pour de nombreux Pointe-Noiriens (exploitations agricoles détruites, perte de matériels pour les pêcheurs, inondations et dégâts des eaux, arbres tombés, éboulements et glissements de terrains...). Préparée à ce type de phénomène climatique, la ville qui est dotée d'un plan ORSEC est intervenue dès le mercredi matin pour porter assistance aux administrés, débloquer les routes et débayer les nombreux déchets jonchant la voie publique.



Des activités qui plaisent aux enfants (ici à l'école de Mahault)

## ÉDUCATION

### La ville maintient son organisation du temps scolaire sur 4,5 jours

Comme de nombreuses villes de la Guadeloupe, la ville de Pointe-Noire a fait le choix de maintenir son organisation du temps scolaire sur 4,5 jours, avec un nouveau programme d'activités périscolaires (TAP) pour l'année 2017-2018 ambitieux, intitulé le « Tour du monde en 76 heures ».

Depuis la réforme des rythmes scolaires mise en application dès 2014, la ville s'est engagée avec volontarisme dans l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et dans l'élaboration des ateliers pour offrir à chaque enfant un programme d'activités de qualité.

La qualité du dispositif mis en place par la ville a été à plusieurs reprises saluée par l'Inspection Académique. Organisés dorénavant sur une après-midi (le jeudi après-midi) les TAP sont pleinement plébiscités par les familles et les enfants. Dans sa volonté de ne pas agir avec précipitation, mais aussi de respecter les engagements pris auprès des différents intervenants dans ce dispositif, la ville a décidé de maintenir une organisation du temps scolaire qui a fait ses preuves.

Cette année, le projet pédagogique qui s'intitule « Le Tour du Monde en 76 heures » (référence aux 76 heures de TAP prévues sur l'année scolaire) permettra aux enfants de découvrir le monde qui les entoure.

Que ce soit via la musique, la culture, le patrimoine, les arts culinaires, le sport,...), les petits Pointe-Noiriens partiront à la découverte de l'Europe, de l'Asie, des Amériques et de l'Afrique pour éveiller leur curiosité, les faire grandir et pour développer leur imagination, leur liberté de pensée et leur libre choix.

Retour à la semaine des 4 jours à la rentrée 2018-2019, à la demande des parents d'élèves.



# 581

Nombre d'enfants inscrits dans les six écoles (maternelles et élémentaires) de la Ville en 2017.

# 40%

D'entre eux sont inscrits aux TAP.

# 30aine

Une trentaine d'agents sont mobilisés chaque semaine au service de ces activités.

## EMPLOI DES JEUNES

*La ville signe  
15 contrats de  
mission civique*

*Les 15 jeunes ambassadeurs de la ville  
avec le Maire et l'adjointe Mme Audrey Nérée.*

**À** Pointe-Noire, comme partout en Guadeloupe, l'insertion professionnelle des jeunes est un enjeu majeur pour permettre à la nouvelle génération de s'émanciper pleinement au sein de la société. A son niveau, la municipalité s'engage en signant un Contrat de Mission Civique avec 15 jeunes de la ville.

C'est dans le cadre solennel de la salle des délibérations que le Maire – M. Christian JEAN-CHARLES – et les 15 jeunes choisis pour ce dispositif ont signé leur contrat de mission civique, le jeudi 21 septembre.

Suite à la convention signée en septembre 2016 entre le Maire, le Préfet et le Président de Région, la ville de Pointe-Noire a pu mettre en place ce dispositif grâce à l'engagement financier de l'Etat et la Région, permettant la signature de ces 15 contrats de mission civique. Engagés pour une durée de 8 mois non-renouvelable, ils auront chacun pour mission d'améliorer le quotidien des citoyens dans les champs d'action du lien social et intergénérationnel, de l'action culturelle et de loisirs, du sport, et de la protection et la préservation de l'environnement.

Une première expérience professionnelle pour beaucoup d'entre eux, qui leur permettra de faire un premier pas dans le monde du travail, tout en s'engageant dans la vie de la commune.

## PARTENARIAT

*La ville renouvelle  
sa convention avec Pôle Emploi*

**E**n 2016, 30% des demandeurs d'emploi de Pointe-Noire n'avait pas d'adresse e-mail et 58% d'entre eux, de CV en ligne. Afin de faire baisser ce chiffre, la ville signe avec l'agence Pôle Emploi de Bouillante une convention de partenariat pour mettre à la disposition des demandeurs d'emploi de la ville, l'espace public numérique (cyber base) pour faciliter leurs démarches administratives et leurs recherches.



*Le Maire signe la convention de partenariat avec la directrice de l'agence Pôle Emploi de Bouillante, Mme Nemorin.*

Après une première année d'expérimentation, les chiffres sont encourageants. Ainsi, depuis le 2 mai 2017 (date de début des ateliers), 25 demandeurs d'emploi de la ville ont pu participer aux ateliers « outiller ma candidature » organisés à l'espace public numérique.

Grâce au partenariat mis en place avec Pôle Emploi, ces chiffres ont fortement baissé par rapport à 2016.

A l'heure où les démarches administratives sont de plus en plus souvent dématérialisées, cette initiative était nécessaire pour éviter de fragiliser davantage ceux qui ne sont ni équipés de matériel informatique, ni connectés à internet.

Lutter contre le chômage et l'exclusion est une des grandes priorités de la municipalité et c'est dans cette optique que 3 agents de la commune ont été formés, en 2017, sur les dispositifs numériques mis en place par Pôle Emploi.



## SOLIDARITÉ

*Le CCAS, toujours au plus près de ceux qui en ont besoin.*

**A**u cœur de la cohésion sociale locale, le CCAS est devenu, au fil des ans, un interlocuteur privilégié et de proximité pour toutes les questions relatives à la solidarité, à l'action sociale et médico-sociale.

Si sa mission principale est d'orienter et d'accompagner les familles dans l'instruction administrative de certaines demandes sociales légales\* avant de les transmettre au Conseil départemental, le CCAS a aussi un rôle de coordinateur des intervenants locaux, publics ou associatifs, afin de trouver ensemble les moyens de répondre aux attentes des personnes en difficultés sociales ou ayant des difficultés liées à la dépendance, à la santé, au logement, à l'âge, à un handicap... Il participe ainsi activement à la mise en place d'actions pour lutter contre l'exclusion et la pauvreté à l'échelle de la commune, et peut également attribuer une aide de secours d'urgence, sous forme de versements monétaires ou de prestations en nature.

> **CCAS : 0590 98 10 81**



Signature de la convention entre le directeur d'EDF Archipel Guadeloupe et le Maire, président du CCAS.

\* **ASH** – Aide Social à l'Hébergement.

**APA** – Allocation Personnalisée d'Autonomie, aides aux maintiens à domicile, aides aux logements...

## LES ACTIONS 2017

*3 nouvelles conventions signées*



**CONVENTION AVEC LA CAISSE GÉNÉRALE DE SÉCURITÉ SOCIALE DE LA GUADELOUPE (CGSS)**  
signée le 31 janvier 2017.

Elle a pour objectif, la prise en charge spécifique des Pointe-Noiriens dépourvus de CMUC-ACS (aide au paiement d'une complémentaire santé) et dont les dossiers sont à caractère complexes ou urgents.

A travers cette convention, le CCAS :

- Peut informer les demandeurs sur ce dispositif visant à faciliter l'accès aux Droits.
- Assurer un accompagnement des publics dans leurs démarches relatives à l'Assurance maladie.
- Assurer l'établissement des dossiers et leurs transmissions à la CGSS.
- Mettre à disposition de la CGSS un contact dédié.



**CONVENTION AVEC EDF, ARCHIPEL GUADELOUPE** établie le 22 mai 2017.

Elle permet de responsabiliser les familles à la prise en compte de leur budget « énergie » et de développer des actions préventives et de soutien en faveur du public aux ressources précaires.

Après évaluation de la situation de la famille, celle-ci peut bénéficier de chèques d'accompagnements personnalisés pour le règlement de tout ou partie de sa dette par le CCAS de Pointe-Noire.

La procédure engagée permettra dans certain cas de suspendre temporairement la procédure d'interruption de fourniture d'énergie et de mettre en place un échancier proposé par le CCAS en fonction de la situation financière.



**CONVENTION AVEC SCIC EPAULES (ÉLABORATION DE LA PARENTALITÉ AUTOUR DU LIBRE ENGAGEMENT SOLIDAIRE).**

Cette convention permettra un accompagnement à la fonction parentale sur le territoire de la commune de Pointe-Noire à travers différentes activités qui concerneront le public du CCAS et du CLSPD (comité local de sécurité et de prévention de la délinquance de la commune).

A noté la Création d'un réseau pour le soutien à la parentalité en 2018. La municipalité en partenariat avec la SCIC EPAULES a mis en place un réseau d'acteurs, dont l'objectif est d'optimiser l'aide à la parentalité de manière innovante.

Il a un nom et un slogan : **PARAN AN PWENT Bwa dèyè poko mannyé !**

BASKET

*EDO, toujours aussi haut !*

Les années se suivent... et se ressemblent. Insatiables comme toujours, l'EDO a vécu une excellente année 2017 en accrochant pas moins de 7 titres à son palmarès (Coupe de Conseil départemental, Coupe de France zone Antilles, Coupe du Conseil régional, Champion de Guadeloupe 2017, Champion Antilles-Guyane 2017, Champion DOM 2017, vainqueur de la coupe de France GuyMargua 2017).

Intraitables sur les parquets de la Guadeloupe, l'EDO semble toujours plus forte saison après saison et confirme son hégémonie sur le basket Guadeloupéen.



*Le sacre de l'Etoile de l'Ouest*



NAGE AVEC PALMES

*Pointe-Noire se distingue*

Les nageurs avec palmes de Pointe-Noire ont remporté 29 médailles, toutes catégories confondues, aux championnats de Guadeloupe. C'est une magnifique victoire pour ce club qui n'a qu'une seule année d'existence, et qui compte déjà une quarantaine de licenciés.

Bravo à nos champions (Isaac Bozor, Mike Engoulevant, Chris Guillaume, Dary Obertan, Jimmy Aliane, Jimmy Baclet, Lucie Marcel, Ninog Martin, Louisa Trouvet, Soan Martin + les équipes de relais), qui pour certains d'entre eux, c'était la première compétition. Ils ont fait preuve de concentration, de solidarité et de beaucoup de détermination.



*L'association Pointe-Noire Palmes*



BASKET

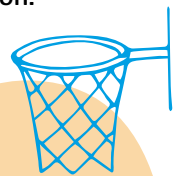
*La Luciole, une nouvelle fois récompensée*

Le club de la Luciole a reçu de nouveau cette année, le label Elite club masculin et le label club ultramarin mini-basket de la Fédération Française de Basket-Ball. Ces deux distinctions viennent saluer la qualité de ce club qui a fait de l'accompagnement des jeunes une priorité. Quatre jeunes joueurs de la Luciole ont fait partie de la sélection de la Guadeloupe, et la jeune Laetitia Famibelle a été sélectionnée pour intégrer le CREPS.

Laury JEAN et Francette WINSTON, bénévoles, ont reçu, tous deux pour leur travail émérite en club la médaille de la fédération Française de Basket-Ball.

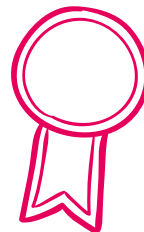


*L'association La Luciole, club élite*





## Miss Pointe-Noire 2017 pour MISS GUADELOUPE 2018



Miss Pointe Noire 2017 en compagnie du Maire

**A**près plusieurs années de sommeil, l'élection de Miss Pointe-Noire se réorganise et retrouve depuis 2014 le glamour et l'élégance d'antan, renouant avec le glorieux passé de la ville.

Les Miss et Pointe-Noire, c'est une histoire d'amour qui dure depuis bien des décennies. Pendant longtemps, la ville a vu ses Miss être sacrées Miss Guadeloupe.

Dès son arrivée aux affaires de la ville, la municipalité a souhaité renouer avec ce glorieux passé. Après le retour des élections de Miss en 2014 et 2015 ... un comité Miss Pointe-Noire a été constitué, en 2017, avec l'objectif de participer à la prochaine élection de Miss Guadeloupe en 2018.

Parmi les 8 candidates, aussi belles les unes que les autres, c'est Jannai HAGUY qui a remporté la couronne, devant une salle comble et survoltée, en août 2017 au cours d'une soirée magnifiquement orchestrée par l'équipe de d'ID PROD et le nouveau comité.

Une belle équipe unie et fraternelle dans une volonté commune de mettre à nouveau Pointe-Noire au premier plan des concours de beauté et qui met tout en œuvre pour faire revenir la couronne de Miss Guadeloupe à Pointe-Noire...



Miss Pointe-Noire 2017 et ses dauphines





## AVANT-PREMIÈRE

# VISITEZ LE NOUVEAU COMPLEXE CULTUREL ET ARTISTIQUE (CCA)

**300 mètres carrés dédiés aux sports, à la diffusion des arts vivants et aux amoureux du cinéma. Petite visite guidée, avant l'ouverture officielle.**

### LE CCA, UN ÉQUIPEMENT STRUCTURANT

Avec ce nouvel équipement moderne et polyvalent, la Ville de Pointe-Noire sera dotée d'une véritable salle de spectacle et d'un lieu d'accueil pour les activités artistiques, culturelles et sportives... avec comme ambition de devenir un véritable pôle culturel en Côte-sous-le-Vent.



Hall d'entrée



Salle d'escrime



Hall du rez-de-chaussée



Billetterie



Salle au premier étage

## #INFOPRATIQUE

### PACS

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, vous ne pourrez plus vous adresser au tribunal d'instance ou à votre notaire pour signer un pacte civil de solidarité (PACS). Il faudra dorénavant vous rendre en mairie pour effectuer cette démarche.



## RECENSEMENT

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et les trois mois suivants. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée de Défense et Citoyenneté.

